

La bataille de l'Obamacare et ses leçons pour la France

François Meunier

La saga de l'Obamacare rebondit. Le Congrès américain, dominé par le Parti républicain, n'est pas arrivé depuis l'élection de Donald Trump à abolir le *Affordable Care Act*, la loi sur l'assurance maladie universelle aux États-Unis, dite Obamacare. Aux termes d'atermoiements, de tentatives avortées, de pressions sur les membres du Congrès, l'évidence est apparue : les Républicains ne disposent d'aucune proposition sérieuse de remplacement pour la loi emblématique de la présidence Obama. Se défaire de cette loi sans accord sur un nouveau système a fait peur à beaucoup. D'autant plus qu'il est difficile de toucher un élément partiel de cette loi sans tout mettre à terre. C'est exactement ce qu'a compris Donald Trump. Au moment où j'écris, il vient, dans une sorte de politique du pire, de prendre deux ordonnances qui, si elles étaient appliquées, paralyseraient la loi, forçant le Congrès à légiférer à nouveau.

Une assurance liée à l'emploi

Décrivons pour commencer le système aujourd'hui en place. Le financement des services de santé des États-Unis était largement, avant 2010, de source privée, de la part de patients couverts par des assurances qu'ils contractaient personnellement ou au travers de leurs entreprises s'ils disposaient d'un emploi. Adossé à cela, un système d'aide publique à la santé